



Mai-Août 2004 n° 33-34

Sommaire

- 1 **Éditorial** : Dimension sociale du transport routier de marchandises et transposition des directives européennes
- 2 L'activité générale du TRM
L'emploi
- 3 Les rémunérations
La durée du travail
Les accidents du travail
et de la route
- 4 Les chiffres bruts

Bulletin trimestriel réalisé avec
le concours de la direction
des Transports terrestres

Éditorial

Dimension sociale du transport routier de marchandises et transposition des directives européennes

L'élargissement de l'Europe à 25 États le 1^{er} mai 2004 suscite des inquiétudes dans le secteur du transport routier de marchandises. Anticipant cet événement majeur, le Premier ministre avait en août dernier demandé à Francis Hillmeyer, député du Haut-Rhin, d'étudier la situation du transport routier de marchandises dans la perspective de l'élargissement et de formuler des propositions pour que le secteur soit en mesure d'affronter les conséquences de cette évolution.

Pendant plusieurs mois, Francis Hillmeyer a auditionné les différents acteurs, consulté des experts, rassemblé les données chiffrées françaises et européennes et examiné la situation du transport routier de marchandises chez nos partenaires européens. A l'occasion de la remise de son rapport le 8 avril, Gilles de Robien et François Goulard ont réuni les partenaires sociaux pour leur présenter leurs propositions d'actions en faveur de la compétitivité et de la cohésion sociale dans le secteur.

Celles-ci comportent un important volet social. Les ministres ont notamment rappelé que la transposition des directives européennes sur le temps de travail est une priorité. Qu'il s'agisse de la directive 2000/34 - qui étend aux salariés du secteur des transports le bénéfice de la directive 93/104 sur l'aménagement du temps de travail - ou de la directive 2002/15 - qui concerne spécifiquement les conducteurs routiers de véhicules de plus de 3,5 tonnes - les enjeux sont stratégiques : équité de la concurrence, sécurité routière, garanties en matière de conditions de travail des salariés.

La directive 2000/34 figure parmi celles que le Gouvernement a été habilité à transposer par ordonnance par la loi n° 2004-237 du 18 mars 2004. Ce texte prévoit également que le Gouvernement peut prendre des mesures d'adaptation du code du travail rendues nécessaires par les caractéristiques particulières des activités concernées par la directive, dispositif qui permettra de prendre les mesures utiles à la transposition de la directive 2002/15.

Ces transpositions nécessitent une concertation préalable avec les organisations de salariés et d'employeurs. C'est pourquoi les ministres ont confié une mission spécifique à Georges Dobias, Ingénieur Général Honoraire des Ponts et Chaussées, consistant à examiner avec les partenaires sociaux différentes hypothèses fondées, à la fois sur des mesures législatives et réglementaires et sur un accompagnement en termes de négociations collectives, puis à identifier ensuite celles qui sembleront répondre le mieux aux besoins du secteur et aux aspirations des différents acteurs. Sur la base des propositions de Georges Dobias qui ont été remises début juillet, les ministres réuniront les partenaires sociaux à la rentrée pour leur présenter les mesures qu'ils envisagent.

Patrice Raulin

directeur des transports terrestres

L'accord sur le travail de nuit vu par les conducteurs du TRM¹

Un accord connu

3 conducteurs du TRM sur 4 déclarent connaître les principales dispositions de l'accord du 14 novembre 2001 concernant le travail de nuit qui prévoit des compensations en termes de prime horaire et de repos compensateur.

Un accord appliqué

71 % des conducteurs grands routiers et 67 % des autres conducteurs affirment que l'accord est appliqué dans leurs entreprises.

Des conséquences notables sur les conditions de travail

La plus importante concerne l'augmentation de la rémunération liée à la majoration des heures de nuit : 68 % des conducteurs grands routiers et 52 % des autres conducteurs indiquent en bénéficier.

L'incidence sur la répartition des horaires entre travail de nuit et travail de jour (moins de travail la nuit et plus de travail le jour) est également relevée par 22 % des conducteurs grands routiers mais par

seulement 13 % des autres conducteurs. L'accord ne paraît pas avoir fondamentalement modifié la durée du travail des conducteurs grands routiers : 87 % d'entre eux n'ont perçu aucun changement, 9 % déclarent fournir une durée du travail plus courte et 2 % une durée plus longue. L'impact sur la réduction du temps de travail est plus grand pour les autres conducteurs puisqu'ils sont 14 % à voir leur durée de travail réduite et moins de 1 % à mentionner un allongement de cette durée.

¹ selon l'enquête conjoncturelle trimestrielle réalisée auprès des conducteurs (1^{er} semestre 2003).

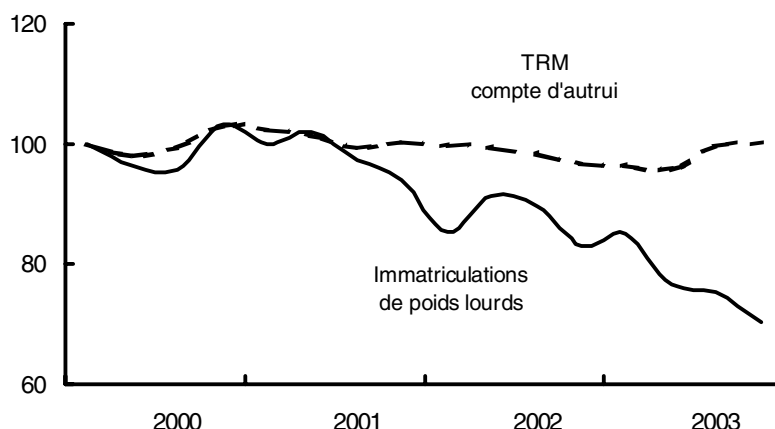
L'activité du TRM pour compte d'autrui

Les transports de marchandises du TRM pour compte d'autrui, en tonnes-kilomètres, y compris la partie internationale réalisée à l'étranger

Les immatriculations de poids lourds neufs

Base 100 en début de période, données cvs

sources : DAEI/SES et CCFA



En France, l'activité économique progresse de nouveau au quatrième trimestre 2003, au même rythme qu'au trimestre précédent (+ 0,6 %). Cette croissance a essentiellement pour origine la demande intérieure. Elle résulte du redressement de l'investissement (+ 0,8 %) après deux trimestres de quasi-stabilité et de la croissance de la consommation des ménages au même rythme qu'au trimestre précédent

(+ 0,5 %). L'activité économique est également tirée par la reprise des exportations (+ 1,5 %).

Ce dynamisme s'est répercuté sur l'activité des entreprises du transport routier de marchandises (TRM) pour compte d'autrui, qui augmente de 0,4 % en données corrigées des variations saisonnières (cvs) entre le troisième et le quatrième trimestre 2003, après la forte augmentation au trimestre précédent

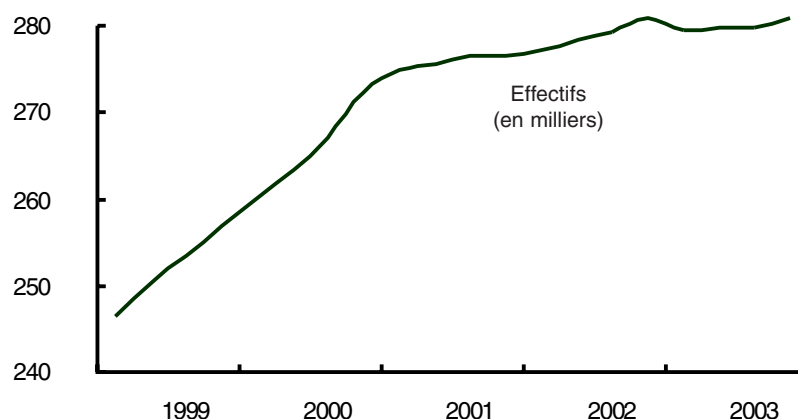
(+ 4,1 %). Pour l'année 2003, l'activité mesurée en tonnes-kilomètres baisse de 0,5 %.

Au quatrième trimestre 2003, l'investissement en matériel roulant baisse davantage qu'au trimestre précédent (- 6,4 % contre - 1,7 % en données cvs). Pour l'année 2003, il est en retrait de près de 12 % par rapport à 2002. Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, 45 500 poids lourds neufs ont été immatriculés.

L'emploi salarié

Les effectifs salariés du TRM dans les établissements de 10 salariés et plus, en milliers

source : Unédic, données cvs



L'effectif salarié des établissements de dix salariés et plus du transport routier de marchandises augmente légèrement au quatrième trimestre 2003 (+ 0,4 % en données cvs), après deux trimestres de stabilité. Cette progression est supérieure à celle des effectifs salariés de l'ensemble de l'économie (+ 0,1 %).

Le marché du travail s'est néanmoins dégradé au quatrième trimestre 2003,

après une amélioration au troisième trimestre. Le nombre global de demandes d'un emploi de conducteur (conducteur routier et conducteur-livreur) a augmenté au quatrième trimestre 2003 de 2,8 % en données cvs, après deux trimestres de quasi-stabilité. Sur un an, entre fin 2002 et fin 2003, l'augmentation du nombre de demandes d'un emploi de conducteur est de 7,2 %. La progression est fortement

marquée pour les conducteurs routiers et faible pour les conducteurs-livreurs (+ 18,1 % et + 1,4 % respectivement).

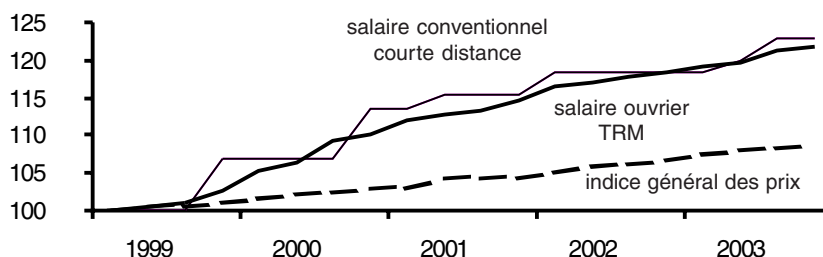
En ce qui concerne les offres d'emplois de l'ensemble des conducteurs, elles baissent légèrement sur l'année 2003 (- 1,7 %). Cette évolution diffère selon le type de conducteurs : + 5,3 % pour les conducteurs routiers et - 9,1 % pour les conducteurs-livreurs.

Les rémunérations

Le taux de salaire ouvrier horaire des transports, le salaire conventionnel des roulants du TRM (courte distance) et les prix à la consommation

Base 100 en début de période

sources : Dares et Insee



Le salaire minimum conventionnel en courte distance, qui a augmenté de 3,7 % au premier juillet 2003, est stable au quatrième trimestre 2003.

Entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre de l'année 2003, le taux de salaire horaire des ouvriers du

TRM augmente de 0,33 %, soit un peu plus que pour les ouvriers du secteur transport dans son ensemble (+ 0,25 %) et ceux de l'ensemble de l'économie (+ 0,30 %).

L'indice des prix à la consommation augmentant de + 0,7 %, au cours du

quatrième trimestre, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier du TRM baisse légèrement (- 0,4 %), alors qu'il avait progressé de 1,1 % le trimestre précédent. Pour l'année 2003, l'augmentation est de 0,7 %.

La durée du travail

La durée de service des conducteurs en fonction du nombre de jours d'éloignement par mois, pour une semaine de cinq jours de travail ou plus

heures/semaine - moyenne des deux trimestres

source : enquête Sofres-MV2/DTT-SES

Durée d'absence	Année 1999	Période 2001 T1-T2	Période 2001 T3-T4	Période 2002 T1-T2	Période 2002 T3-T4	Période 2003 T1-T2
Ensemble	50,5	50,2	49,1	49,7	48,7	48,8
dont :						
- 6 nuits et plus par mois	53,6	53,2	52,5	52,5	52,1	52,2
- Moins de 6 nuits par mois	47,3	46,8	46,3	47,3	45,8	45,7

La durée hebdomadaire moyenne de service, pour une semaine de travail de cinq jours ou plus, qui avait baissé d'une heure au deuxième semestre 2002, est restée stable au premier semestre 2003,

selon l'enquête DTT/SES auprès des conducteurs routiers. Cette stabilité concerne à la fois les « grands routiers », qui sont éloignés de leur domicile 6 nuits et plus par mois, et les autres conducteurs.

Au premier semestre 2003, la durée de service hebdomadaire des « grands routiers » s'élève à 52,2 heures et celle des autres routiers à 45,7 heures, pour une semaine de travail de 5 jours ou plus.

Les accidents de travail

Les accidents de travail du transport et de la manutention (hors RATP, SNCF et Air France)

source : CNAM

	2002 milliers	2001/2000 %	2002/2001 %
Accidents du travail avec arrêt de travail*			
Toutes activités	760,0	-0,8	3,0
Transport et manutention**	65,8	1,4	4,0
- dont TRM	21,5	-3,8	4,0

*accidents à la date du règlement administratif du dossier

**estimations SES à partir de 2001

Le nombre des accidents du travail avec arrêt dans le TRM a progressé de 4,0 % en 2002, alors qu'il avait enregistré une

baisse de 3,8 % en 2001. Cette augmentation est identique dans le secteur du transport et de la

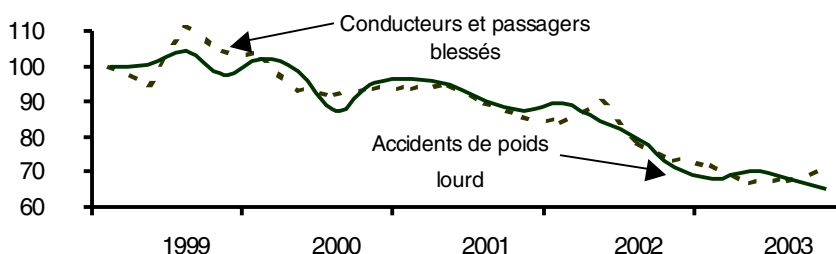
manutention, mais un peu moindre dans l'ensemble de l'économie (+ 3,0 %) sur l'année 2002.

Les accidents de la route

Les accidents impliquant un poids lourd Les conducteurs et passagers blessés de poids lourds

Base 100 en début de période, données cvs

source : ONISR



Au quatrième trimestre 2003, le nombre d'accidents impliquant au moins un poids lourd continue de baisser (- 4,2 % par rapport au trimestre précédent, en données cvs). Par contre, le nombre de conducteurs et passagers blessés dans un accident de poids lourd a augmenté légèrement. Toutefois, entre le quatrième

trimestre 2002 et le quatrième trimestre 2003, les accidents ont baissé de 10,1 % et le nombre de conducteurs et passagers blessés de 4,7 %. L'amélioration est encore plus importante sur l'année 2003 où le nombre d'accidents diminue de 16,1 % et celui des conducteurs et passagers blessés

de 15,4 %, en moyenne annuelle. Vingt-cinq conducteurs et passagers de poids lourds ont été tués au cours du quatrième trimestre 2003, ce qui porte à 107 le nombre de conducteurs et passagers tués sur l'année 2003 dans un accident impliquant au moins un poids lourd, contre 125 en 2002 (- 14,4 %).

Statistiques sociales du transport routier de marchandises

Données brutes trimestrielles

	2001		2002				2003			
	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Activité du TRM										
(1) Transport du compte d'autrui	39 646	44 140	44 948	44 507	39 364	42 641	43 530	42 681	39 898	44 119
(2) Activité prévue au trimestre suivant										
- intérieur	-18	-27	-1	-11	-16	-28	-23	-8	-14	-18
- international	-23	-21	-10	-16	-16	-30	-32	-19	-26	-15
Emploi										
(3) Effectifs salariés totaux	278,0	274,8	275,5	280,2	280,8	279,1	277,9	281,6	281,3	279,1
Marché du travail										
(4) Offres d'emplois nouvelles										
- conducteurs-livreurs	8 903	7 341	7 771	8 840	7 882	7 040	7 040	7 791	7 428	6 417
- conducteurs TRM	11 972	8 574	9 743	14 981	11 794	7 852	9 781	14 589	13 489	8 874
(5) Demandes d'emplois en fin de trimestre										
- conducteurs-livreurs	40 097	43 790	44 843	42 145	43 779	46 091	47 298	43 604	44 815	46 722
- conducteurs TRM	15 706	20 224	21 735	19 243	20 558	25 679	27 560	24 037	24 760	30 013
Conditions de rémunération										
(6) Indice de salaire horaire de base des ouvriers										
- toutes activités	112,4	113,0	114,6	115,5	116,3	116,9	117,9	118,6	119,7	120,1
- secteur transports	113,3	114,1	115,6	116,2	116,9	117,6	118,3	118,9	119,8	120,1
- TRM	114,4	115,6	117,6	118,2	118,8	119,3	120,1	120,8	122,4	122,8
(7) Rémunérations mensuelles	1 365,9	1 380,0	1 396,0	1 435,2	1 444,1	1 498,4	1 513,7	1 512,0		
(8a) Salaire minimal conventionnel des roulants du TRM (C.D)	1 210,3	1 218,3	1 242,9	1 242,9	1 242,9	1 242,9	1 242,9	1 258,2	1 288,9	1 288,9
(8b) Salaire minimal conventionnel des roulants du TRM (L.D)	1 605,6	1 616,3	1 648,9	1 654,0	1 657,4	1 657,4	1 657,4	1 657,4	1 718,9	1 718,9
(9) Indice général des prix	104,3	104,3	105,0	105,9	106,1	106,6	107,5	107,9	108,2	108,9
Accidents du travail										
(10) Déclarés et reconnus	21 892			nd				nd		
Avec arrêt de travail	14 701			nd				nd		
Accidents de la route										
(11) Conducteurs et passagers blessés légers	334	297	258	289	292	269	212	232	238	253
Conducteurs et passagers blessés graves	75	77	62	83	69	52	63	46	66	53
Conducteurs et passagers tués	37	38	35	33	22	35	25	31	26	25
Total accidents	1 525	1 543	1 381	1 335	1 356	1 261	1 056	1 122	1 160	1 134
Total blessés	1 922	1 838	1 717	1 580	1 807	1 501	1 266	1 337	1 412	1 342
Total tués	263	276	238	213	235	254	162	191	183	184
Investissement en matériel										
(12) Poids lourds neufs	12 708	13 072	14 229	13 695	11 887	11 606	14 196	11 508	9 938	9 825

(1) SES, TRM : millions de tonnes-kilomètres, y compris la partie internationale réalisée à l'étranger

(2) SES, enquête d'opinion TRM : solde des réponses positives et négatives pour le trimestre à venir

(3) Unédic: milliers, effectifs totaux des établissements de dix salariés et plus du TRM

(4) et (5) Dares et ANPE : flux trimestriel pour les offres, stock en fin de trimestre pour les demandes (DEFM1)

(6) Dares, enquête ACEMO : indice 100 en fin 1999

(7) Enquête Sofres-MV2 / DTT-SES : salaire et primes nets en euros, hors frais de route, conducteurs du TRM

(8a) Convention collective roulants courte distance : salaire brut en euros, indice réf. 128M, deux ans d'ancienneté

(8b) Convention collective roulants longue distance : salaire brut en euros, indice réf. 150M, deux ans d'ancienneté

(9) Insee : indice 100 en 1999

(10) Cnam : nombre, total secteur transports et manutention (hors RATP, SNCF et Air France)

(11) ONISR : nombre, conducteurs de poids lourd et total des victimes dans les accidents comportant un poids lourd

(12) SES - Fichier central des automobiles : unités, camions et tracteurs routiers

Directeur de la publication :
Emmanuel Raoul

Réalisation :
Agnès d'Autume
Tél : 01 40 81 14 42
Bernard Korman
Tél : 01 40 81 17 84
Fax : 01 40 81 17 72

SES - Tour Pascal B
92055 La Défense cedex

Correspondant Direction des Transports terrestres :
Olivier Dussart
Tél : 01 40 81 17 77
Fax : 01 40 81 10 67

Maquette :
Catherine Grosset

Impression :
DAFAG/LOG 3